



Parole de militant : (Par Guillaume CALLIPEL, Adjoint du patrimoine, membre du Conseil SUD Mairie)

TESTAMENT de Joe Hill (1915)

*Mon testament ! Qu'il est facile à faire :
Je n'ai plus rien. Pas de partage,
Et pas d'émoi pour mes parents.
« Elle n'amasse pas mousse, la pierre qui roule ».
Mon cadavre ! Ah, si je puis en décider,
Que le feu le consume !
Que mes cendres soient dispersées par le vent joyeux,
Dans la campagne renaissante !
Peut-être alors, quelque fleur fanée
Revivra-t-elle, épanouie.
C'est là mon dernier vœu, pour cette argile,
Soyez heureux, vous tous !*

Né en Suède en 1879, Joe Hill (de son vrai nom Joël Emmanuel Hägglund) émigre aux USA en 1902. Docker, cheminot et chansonnier, il rejoint le syndicat américain IWW (Industrial Workers of the World). Accusé à tort d'assassinat, il devient la figure emblématique de l'acharnement anti-syndicaliste. Lors de son procès, les syndicats du monde entier lui apporteront leur soutien ; jusqu'à celui du président des Etats-Unis, W. Wilson. Rien n'y fera. Il est exécuté le 19 novembre 1915.

Le 1er mai, journée internationale de revendications des travailleurs, a son origine dans la douleur et dans le sang des ouvriers en lutte... Souvenez-vous de la fusillade de Fourmies, ici, dans le Nord, en 1891, un certain 1er mai. Ce jour-là, neuf ouvriers furent tués lors d'une manifestation consacrée à la revendication de la journée de huit heures et une hausse des salaires ...

(Suite) Contraint et forcé, Sud a accepté les critères de l'administration puisqu'au final ces critères ont permis de faire **nommer tous les agents assistants d'enseignement artistique de Dunkerque et St Pol/mer**. Bien sûr, nous aurions préféré que le seul critère retenu soit le critère statutaire, mais nous rappelons que trois syndicats approuvent ces critères qui pourtant empêchent les agents de changer de grade et d'évoluer dans leur carrière ... (et certains d'entre eux ont eu le toupet d'ironiser sur notre réussite ...)

Notre travail a permis de faire la différence : de 2 agents remplissant l'unique critère bloquant imposé par l'Administration, nous avons réussi à faire nommer les 12 agents qui étaient promouvables suite à la réforme de leur grade en catégorie B.

Nous saluons par ailleurs les enseignants qui, pour la 1ère fois, ont manifesté leur ras-le-bol face à l'injustice dont ils étaient victimes... Ils n'ont pas accepté d'être une fois de plus floués, comme certains l'ont déjà été en 1991 lorsque, de la catégorie A, ils ont été intégrés en catégorie B (contrairement à d'autres communes aux alentours ou ailleurs). Le travail n'est cependant pas terminé. Il s'agit maintenant à la collectivité de revaloriser les carrières de ces agents.

Agents solidaires et déterminés + SUD = SUCCES

Pour rappel, SUD est bien évidemment ouvert à toute inter-syndicale qui aurait pour objectif de mettre un terme à tous ces critères bloquants.

